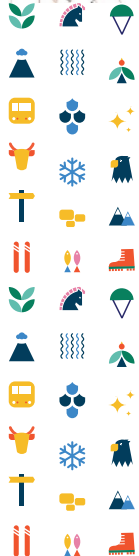


- Temps : 2h30
- Distance : 10 km
- Dénivelé : 236 m
- Type : Boucle
- Itinéraire balisé
-

Balilage : Jaune
Périodes d'accessibilité : Toute l'année. Suivant les conditions météorologiques. Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.
Départ : Le Bourg 15400 Valette
Tél. 04 71 78 07 37
www.destinationhautcantal.fr



D'après la légende, la vache Salers aurait été créée à partir de lave en fusion par Dieu qui, alors qu'il contemplant une éruption du volcan cantalien, avait voulu conserver cette couleur rougeoyante.



La vache Salers :

D'après la légende, la vache Salers aurait été créée à partir de lave en fusion par Dieu qui, alors qu'il contemplait une éruption du volcan cantalien, aurait voulu conserver cette couleur rougeoyante. Si cette vache semble provenir de souche ibérique lointaine, ce n'est que dans les années 1850 que Tyssandier d'Escous « fonde » la race Salers en utilisant notamment de nouvelles méthodes et en améliorant par ailleurs l'alimentation.

Vache rustique, la Salers est capable de produire tout aussi bien de la viande, du lait ou de la force de travail. Elle connaît cependant un fort déclin dans les années de la mécanisation (1960). Cette « mauvaise passe » est désormais derrière nous puisque le cheptel est d'environ 205000 têtes et que la valorisation de ses produits est une priorité.

Départ près de l'église. Prendre la voie goudronnée entre l'église et la maison puis la direction « Gîtes des Levades ». Passer derrière le village de gîtes, poursuivre jusqu'à la Sumène, traverser la passerelle et poursuivre jusqu'à une voie goudronnée (grange à droite).

- ① Prendre le chemin immédiatement à gauche vers la Sumène puis arriver au moulin du Pradal. Traverser la Sumène sur un pont voûté, poursuivre le chemin jusqu'à une ferme (La Malaudie). Suivre la voie goudronnée sur la gauche sur 30 mètres et prendre un chemin creux conduisant à la Ribeyre. Suivre à droite la route goudronnée jusqu'au village de Peyre Grosse.
- ② Au carrefour à l'entrée du village, prendre à droite vers le moulin de Tronchous puis suivre le chemin à droite jusqu'à Marcombes.
- ③ Après avoir passé le point voûté à l'entrée du village, aller tout droit en traversant le village. À la sortie, près de l'abreuvoir, prendre à gauche la direction du Scénoparc iO, sur une route goudronnée. Poursuivre à gauche à l'embranchement, direction Col d'Aulac.
- ④ Prendre à droite le premier chemin après le panneau « Col d'Aulac » puis à gauche vers Malassagne. Une coursière humide serpente entre des houx et aboutit sur le plateau.
- ⑤ A ce carrefour, prendre à droite et suivre le chemin jusqu'au village de Roche.
- ⑥ Traverser le village en observant le four à pain, une maison typiquement auvergnate, la chapelle et son point de vue sur le Sancy. Au calvaire, prendre à droite un chemin de terre qui rejoint une ferme. Prendre à nouveau à droite et rejoindre la route de Marcombes.
- ⑦ Suivre la route sur 100 m à droite. À la grange, prendre à gauche jusqu'à la Sumène. Franchir la passerelle et poursuivre ce chemin jusqu'à Valette.